## **COMMUNAUTE DE COMMUNES AURE LOURON**

Envoyé en préfecture le 01/02/2019 Reçu en préfecture le 01/02/2019 Affiché le

ID: 065-246500573-20190129-2019\_5-DE

2 avenue Calamun **65240 ARREAU** 

## **DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

N° 2019-5

Séance du 29 janvier 2019

Référence écriture délib : PC/MS/CS

L'an deux mille dix-neuf, le 29 janvier, à 18h00, le Conseil Communautaire, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la salle du Terminus à Arreau, sous la Présidence de M. CARRERE

Présents votants (35): VIDAL Thierry, BUERBA Jean-Pierre, CARRERE Philippe, MUR Raymond, DUBARRY Jean-Bertrand, BORDE Michel, MALERE Hélène, ROTGE Gilbert, DESCOUENS Bernard, PAUCIS Jean, GAILHARD Christophe, BECH Jean-Pierre, FINES Frédéric, FAUGERE Bernard, GALAUP Dominique, ARMANET Henri, RODRIGUEZ Marie-Josée, 64 CARTAN Olivier, CHAZOTTES Michel, PETIT Maurice, RIVIERE Alain, DUBERNARD Alain, BRUNET André, BALAGNA Patrice, LACAZE Noël, 43 TOUCOUERE Laurent, ACCHINI Nicole, BAZERQUE Albert, MIR André, MIR Jean-Henri, NARS Aline, POME Maryse, FOURTINE Didier, BEYRIE Maryse, ISOART Jean-Michel.

Présents non votant : SERMET André, BAHEU Benoît

Titulaires absents non représentés (21): PUCEL Matthieu, MOUNIQ Jean, CHATILLON Frédérick, GISTAU Patrick, CARROT Jean-Michel, SAINT-PASTEUR Marcel, BESSONE Michel, CONSTANTIN Luce, MUR François, SOLANA Michel, VIDALON Patricia, GAY Eric, ROCHER Jacques, BERTRANUC Evelyne, ROBIN Isabelle, BRUN Didier, AUTHENAC Philippe, PUJOLLE Bernard, ROCA Jacques, FOURCADE Dominique, VILLEGA Serge

Nombre de membres en exercice :

Qui ont pris part à la délibération :

Dont 8 procurations

Votes pour : 43

Vote(s) contre: 0

Abstention(s): 0

Date de la convocation :

23 janvier 2019

**OBJET**: Avances subventions Radio Vallée d'Aure et du Louron, GIPE et OTc

Procurations (8): TREY Jean-Claude à VIDAL Thierry

DELCASSO Maryse à MUR Raymond DESMARAIS Nadine à BUERBA Jean-Pierre

ESTRADE Pierre à BECH Jean-Pierre

ANGLADE Jean-Louis à GAILHARD Christophe

RICARD Louis à RIVIERE Alain PENE Roland à BAZERQUE Albert FORGUE Pierre à MIR Jean-Henri

Monsieur Alain RIVIERE a été nommée secrétaire de séance.

Le quorum étant atteint, le Conseil Communautaire peut délibérer.

Monsieur le Président propose, dans l'attente du vote du budget primitif 2019, de verser une avance sur subvention, aux établissements bénéficiaires d'une aide de la communauté de communes en 2018.

Envoyé en préfecture le 01/02/2019

Reçu en préfecture le 01/02/2019

Affiché le



ID: 065-246500573-20190129-2019\_5-DE

## Il s'agit de:

- Radio Vallées d'Aure et du Louron, pour un montant de 50 000 €,
- GIPE, pour un montant de 40 000 €,
- OTc, pour un montant de 100 000 €

Monsieur le Président demande à l'assemblée d'approuver cette proposition.

Après en avoir délibéré et **à l'unanimité** des membres présents et représentés, le Conseil Communautaire décide :

- D'approuver le versement des avances telles que définies par Monsieur le Président ;
- De mandater Monsieur le Président pour entreprendre toutes démarches et signer toutes pièces nécessaires au bon aboutissement de la présente délibération.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus

Le Président Philippe CARRERE

> COMMUNAUTE DE COMMUNES AURE Château de Ségure